SERMON

PRONONCE' EN L'EGLISE FRANCOISE, QVI a ſes Exercices ordinaires en la Chapelle de la Savoye, la premiere fois que le Service de Dieu y a eſté celebré ſelon la Liturgie de l'Egliſe Anglicane,

Par IEAN DVREL *Miniſtre du Saint Evangile.*



A LONDRES,
Par GVILLAVME GODBID,
Et ſe vendent
Chez Iean Martin, Iaques Aleſtry, & Th. Dicas, au Cimetiere de S. Paul, à l'Enſeigne de la Cloche.
M. DC. LXI.



APPROBATION.

Recensui hanc Concionem Domini IOHANNIS DVREL in versum decimum sextum 1. Cor. cap. 11. in qua nihil reperio fidei aut bonis moribus contrarium quominus cum vtilitate publica imprimi possit.

G. STRADLING Reverendo in Christo Patri GILBERTO Episc. Lond. à Sac. domesticis.

Sept. 3. Anno salutis 1661.

C'est à dire,

I'ay examiné ce Sermon de Monsieur DVREL sur la 1. Epist. aux Corinth. ch. 11. vers. 16. dans lequel ie ne trouve rien qui soit contraire a la Foy ou aux bonnes mœurs, & qui empesche qu'il ne puisse estre imprimé pour l'vtilite publique.

G. STRADLING Chapellain de la Maison du Reverend Pere en Dieu GILBERT Evesque de Londres.

Le 3. Sept. 1661.



A

MONSEIGNEVR

MONSEIGNEVR LE

Comte, Marquis & Duc d'Ormond, Comte de Brecknock & d'Ossory, Vicomte de Thurles, Baron de Lanthony & d'Arcloe, Grand Eschanson d'Irlande, Seigneur des Droits Royaux & des Iurisdictions Souveraines de Tiperary, Chancelier de l'Vniversité de Dublin; Conseiller du Roy en ses Conseils Privez d'Angleterre, d'Escosse & d'Irlande; Grand Maistre de la Maison du Roy, Premier Gentilhomme de sa Chambre; Pair d'Angleterre, Premier Pair d'Irlande, Chevalier de l'Ordre tres-illustre de la Iarretiere.

MONSEIGNEVR,

Comme ie n'avois fait ce Sermon que pour l'instruction particuliere de mes Auditeurs, ie n'aurois

552 eu la pensee de le donner au public, & de l'exposer à sa censure, si VOSTRE GRANDEVR ne m'en avoit en quelque facon imposé la necessité, en tesmoignant qu'elle le desiroit; & en publiant, comme elle a fait, apres l'avoir entendu prononcer, qu'elle le iugeoit capable de contribuer quelque chose à l'edification de l'Eglise de Dieu dans la conioncture presente des affaires de la Religion en ce Royaume. Ie pourrois encore, MONSEIGNEVR, aioûter le commandement que i'en ay receu de quelques autres personnes de grande authorité: mais comme ce n'a esté que sur le rapport & sur le iugement favorable que V. G. en avoit fait, elle souffrira, s'il luy plaist, que ie la charge elle seule de tout le blasme que l'on me pourroit imputer à ceste occasion. Et cela estant, ie me tien fort à couvert de ce costé là. Mais i'avouë, MONSEIGNEVR, que ie suis bien plus en peine comment ie pourray satisfaire ceux qui trouveront estrange que i'aye pris la liberté de mettre au devant d'vn simple Sermon vn des plus grands et des plus illustres noms de ce siecle, qui ne se devroit voir que sur le marbre et sur le bronze, ou au commencement de ces grands ouvrages, qui comme lui, dureront autant sur la terre que le soleil dans le Ciel, et dont le volume permet à leurs Autheurs de faire de leurs Epistres dedicatoires, de iustes panegyriques, sans qu'il y ait en cela rien de disproportionné. Au lieu qu'il est certain, qu'vn discours beaucoup plus long que tout ce Sermon ne suffiroit pas à faire seulement en abregé, l'Eloge que V. G. s'est aquis par cette longue suite d'actions signalées qui ont brillé sans aucune inter-

interruption dans tout le cours de ſa belle vie, quand l'on paſſeroit ſous ſilence tout ce qu'il y auroit à dire de voſtre tres-illuſtre Maiſon, & que l'on ne feroit réfleſchir ſur voſtre perſonne, aucun rayon de la gloire de vos Anceſtres. Ce fut voſtre propre vertu, MONSEIGNEVR, auſſi bien que la bonté du feu Roy, de glorieuſe & immortelle memoire, qui vous eleva aux plus grands emplois en vn âge auquel les autres ſont à peine capables d'avoir le maniement de leurs affaires particulieres. Quand la violente tempeſte qui a ſi cruellement battu toutes ces Iſles depuis tant d'années, eut arraché de l'Irlande cet habile Pilote qui en tenoit ſi dignement le gouvernail, il ne s'en trouva point de plus propre que V. G. à lui ſucceder dans cette importante adminiſtration. Et quoy que ce ſoit touſiours beaucoup de gloire à vn Sujet, que de repreſenter la perſonne de ſon Prince, l'on peut dire pourtant, veu la conjoncture des affaires d'alors, que cette Vice-Royauté, fut autant vn exercice que le Roy donnoit à voſtre haute vertu, qui lui eſtoit parfaitement connuë, qu'vne gratification que S. M. vous vouluſt faire en vous confiant ce beau fleuron de ſa Couronne. En effet V. G. y rencontra mille difficultez, les eſprits eſtans ſi debauchez, qu'il eſtoit preſque impoſſible de prendre aucune meſure avec eux pour les gouverner; Mais elle y apporta tant de prudence, tant de courage & tant de ſuffiſance en toutes facons, que tout le monde demeure d'accord que ſi ce Royaume là euſt pû eſtre conſervé à ſon legitime Poſſeſſeur, & que Dieu n'euſt pas voulu qu'il lui fuſt enlevé

comme les autres, afin de les lui rendre en suite tous ensemble d'vne facon miraculeuse, pour l'obliger à reconnoistre, & pour faire aussi connoistre à tous ses Suiets, qu'il les tient tous immediatemẽt de sa main, & que c'est de par lui qu'il regne ; il avoit rencontré vn gardien capable de lui rendre vn bon & fidele compte de ce precieux Dépost. Mais MONSEIGNEVR, *vos actions ne vous ont pas rendu plus illustre que vos souffrances. Quand le Roy fut despoüillé de tout, vous ne voulustes pas demeurer dans vos Chasteaux & dans vos Palais, comme chacun sait que V. G. auroit pû faire, si elle avoit eu l'ame assez petite & assez basse pour vouloir tenir quelque chose de la faveur des Rebelles. Vous n'eustes point de regret à ces vastes possessions qui vous font estre le plus grand terrien de tous les Sujets de l'Europe ; vous les abandonnastes gayement & vous vous separastes avec vne grandeur de courage sans pareille, de tout ce qui vous estoit le plus cher ; mesme de cette vertueuse & illustre compagne que Dieu vous a donnée, & de cette belle famille dont vostre mariage a esté benit, pour suivre nostre David dans le desert. Ce fut là vne resolution bien genereuse & bien digne de V. G. mais il faloit encore quelque chose davantage pour vous rendre ce que ie dirai bien tost que vous estes,* MONSEIGNEVR, *& ce que vous serez dans l'estime de toute la posterité jusqu'à la fin du monde. Il faloit perseverer dans cette belle resolution ; Et il y faloit perseverer tres long temps. Et c'est aussi,* MONSEIGNEVR, *ce que vous avez fait de si bonne grace, que toute l'Europe l'a re-*

marque, avec admiration. Car ni la longue & continuelle prosperité des Vsurpateurs des Estats du Roy, qui sembloit l'en devoir exclurre pour jamais; ni la lasche indifference de ses plus proches Alliez, qui regardoient ses affaires comme desesperées; ni les extremitez ausquelles le plus grand des Rois, s'est veû souvent reduit pour sa subsistance & pour celle de ce peu de fideles serviteurs qui ne l'avoyent point abandonné, n'ont iamais ni esbranlé vostre constance, ni donné aucune atteinte à vostre fidelité, ni refroidi le moins du monde l'ardeur de vostre zele pour son service. La France, l'Empire, les Provinces Vnies, la Flandres, l'Espagne et tous les pays où la Providence de Dieu a conduit cet incomparable Prince, pour leur faire envier nostre bonheur, lors qu'elle l'auroit ramené dans celui-ci et qu'elle y auroit tout soumis à son authorité; sont les tesmoins illustres de ce que ie dis, V. G. ayant eû l'honneur d'accompagner S. M. dans tous ses voyages, et d'avoir part à tous ses travaux. Tout cela fait, MONSEIGNEVR, que sans rien diminuer de la loüange de qui que ce soit; l'on doit sans aucune difficulté, nommer V. G. LE SVIET SANS REPROCHE; Et c'est ainsi sans doute, que nostre Histoire la nommera, si elle lui fait justice. Cependant, MONSEIGNEVR, ie ne laisse pas de vous addresser cette meditation, quelque indigne qu'elle soit de vous estre presentée si l'on n'y regarde que ce qu'il y a de moy. Ie vous l'addresse, MONSEIGNEVR, parce que i'y deffends la mesme Religion pour la deffense de laquelle V. G. a tant fait et

tant

tant souffert, et que ie la deffends contre les mesmes adversaires qu'elle a eus en teste en Irlande, ces gens qui sembloient estre aussi contraires que le feu & l'eau, ayans fait societé d'armes contre vous, pour l'opprimer. Et ie vous l'addresse, MONSEIGNEUR, *pour faire connoistre à tous ceux qui la liront, que c'est un* Protestant de l'ancienne marque, *qui a conservé sa Foy pure et entiere envers son Dieu, au milieu de tant de tentations & de tant de mauvais exemples,* qui a remporté le prix de la Fidelité envers son Prince. *Ie prie ce grand Dieu, qui vous a fait enfin cueillir les fruits de vostre parfaite fidelité, qu'il lui plaise aussi couronner vostre sainte foy, des glorieuses récompenses qu'il lui a promises, apres vous avoir rendu pendant une longue suite d'années, un grand exemple & de Pieté envers lui, et de toutes sortes de Benedictions du ciel et de la terre, envers ceux* qui craignent Dieu & qui honorent le Roy. *Je suis avec tout le respect et avec toute la soûmission que ie dois, et qui se peut,*

MONSEIGNEUR,

de Vostre Grandeur

Le tres-humble et tres-obeissant serviteur

D K R E L

SERMON
Sur ces mots de St Paul
1. Cor. ch. 11. v. 16.

S'il y a quelcun qui pense estre contentieux, nous n'avons point une telle coustume, ni aussi les Eglises de Dieu.

Mes Freres,



UAND d'un costé ie fais reflexion sur tous vos troubles passez, sur les traverses continuelles que l'on vous a suscitées, & sur les poursuites peu charitables que l'on a faites de temps en temps pour dissiper vos mutuelles Assemblées, & pour vous contraindre d'aller chercher vostre edification & la consolation de vos ames aussi loin, avec autant de fatigue, & avec les mesmes incommoditez que si vous viviez encore dans un Estat où l'on éloigne les Sanctuaires de Dieu le plus qu'on peut des habitations du peuple fidele qui les frequente : Et quand de l'autre ie considere l'heureux changement de vostre condition, & que ie me represente les avantages que vous en recevrez, s'il plaist à Dieu de nous benir tous ensemble, peuple & Pasteurs. Quand ie voy que

ce fauorable aspect du Ciel, qui en ramenant nostre grand Monarque dans ses Royaumes, a ramené aveque luy la paix, la seureté & le bon ordre, & a escarté tout mal, & de l'Eglise, & de l'Estat par sa presence; a eu aussi son influence sur vostre sainte Assemblée, pour luy procurer son repos, & pour luy donner un lieu fixe & asseuré, où elle puisse desormais avoir commodément ses exercices de pieté, & servir Dieu sans aucune crainte & sans aucun trouble; ie ne scaurois m'empescher que ie ne m'escrie, tout ravi de vostre bonheur, comme autrefois Esdras en une occason en quelque facon pareille à celle cy, *Benit soit l'Eternel, le Dieu de nos Peres, qui à mis une telle chose au cœur du Roy.* Esdras 7. 27.

Mais, mes freres, afin que vous puissiez profiter de ces avantages, & que l'Eglise de Nostre Seigneur en recoive aussi son edification; ie vous exhorte d'entrée, & ie vous conjure, au Nom de Dieu, non seulement vous qui estes membres de ce troupeau, & qui scachans que la Discipline que nous sommes obligez de suiure en ce lieu, est bonne & sainte, & tres-capable d'edifier en toutes facons les bonnes ames, Vous y estes soûmis sans hesitation & sans scrupule: mais vous aussi, s'il y en a quelque uns, qui ayans des prejugés, & qui n'estans pas bien informés, en facent encore quelque difficulté: Et vous, que la seule curiosité a attirez icy pour voir ce qui se fait au milieu de nous; Je vous exhorte, di-ie, & vous conjure, tous tant que vous estes, au Nom

de

de ce grand Dieu que vous faites profeſſion d'adorer & de craindre, par le zele que vous devez avoir pour l'avancement de ſa gloire & pour l'edification de ſon Egliſe & par l'intereſt de voſtre propre ſalut, que vous apportiez icy, les uns de la diligence & de l'attention ; les autres de l'humilité & de la docilité ; tous de la charité & du ſupport les uns pour les autres, & qu'avant toutes choſes, vous vous deſpouilliés tous de ceſt eſprit de contention, dont Satan, noſtre commun ennemy, s'eſt ſervi de tout temps, pour mettre la diviſion dans l'Egliſe de Chriſt, & pour y faire ces grandes breches & ces deſolations lamentables qui l'expoſent à toutes les invaſions & à toutes les inſultes de ſes adverſaires, & qui la leur rendent un objet de riſée & de mépris, au lieu qu'elleleur ſeroit redoutable à tous, *come les armées qui marchent à enſeignes deſployées* quand ils ſeroyent, & en beaucoup plus grand nombre, & beaucoup plus animés qu'ils ne ſont, ſi tous les membres qui la compoſent eſtoyent aſſez ſages pour s'entretenir dans l'union eſtroite qui doit toujours eſtre inviolable entre les freres. C'eſt pour avoir occaſion de vous monſtrer & la nature & les cauſes & les effets de ce funeſte eſprit de contention, & de vous enſeigner les moyens de s'en preſerver & de s'en desfaire lors que l'on en eſt menacé, ou que l'on en eſt ſaiſi ; que j'ai pris pour ſujet de cette meditation, les paroles du ſaint Apoſtre, dont vous venés d'entendre la lecture, *S'il y a quelcun qui penſe eſtre contentieux, nous n'avons point une telle couſtume, ny auſſi les Egliſes de Dieu.*

Le Seigneur auoit recueilli vne belle & nombreuse Eglise dans la ville de Corinthe par le ministere de S. Paul: mais Satan qui se trouvoit toujours prest par tout pour essayer d'abbattre ce que les Apostres edifioyent, avoit attaqué ceste Eglise avec toutes ses forces, & avec toute sa ruse pour la destruire. Il luy auoit suscité des persecutions au dehors: il avoit infecté de la contagion du vice & du venin de l'erreur, plusieurs de ses membres, au dedans: & ceux dont il n'avoit pû ni corrompre les mœurs, ni pervertir la foy, il les avoit divisez sur des choses qui ne touchent point le corps & la substance de la Religion, mais qui en sont seulement les circonstances, & comme les habits & les dehors. Leurs differens n'estoyent point touchant le vice & la vertu; Il ne s'agissoit point des veritez salutaires de l'Evangile, ny des heresies qui les renversent: Il n'estoit question que de la maniere de prier Dieu, d'un chapeau, ou d'un bonnet; d'un voile, ou d'vne coëffe; car l'un & l'autre sexe auoit pris party. La coustume estoit, soit que les Apostres l'eussent establie, soit qu'ils l'eussent seulement approuvée & confirmée, que les hommes eussent la teste nuë en l'assemblée, & que les femmes fussent voilées; Il se trouva & des hommes & des femmes assez desraisonables, & d'assez mauvaise humeur pour ne vouloir pas se conformer à cet usage. Quelques hommes voulurent estre couverts; quelques femmes voulurent avoit la teste nue; S. Paul les instruit là dessus les uns & les autres; & apres leur avoir rendu

rendu raiſon de ceſte difference que l'on auoit trouvé à propos de mettre entre les deux ſexes, dans les Saintes Aſſemblées, il acheve ſon diſcours ſur ce ſuiet, par ces paroles, qu'il croit capables, & de ſatisfaire toutes les perſones raiſonables qui ne ſe ſeroyent pas renduës aux choſes qu'il venoit de dire, & de fermer la bouche aux plus opiniaſtres, & aux plus difficiles. *S'il y a quelcun* (dit-il) *qui ſoit encore contentieux*, apres cela, *nous n'avons pas une telle couſtume*, *ny auſſi les Egliſes de Dieu.*

Pour bien entendre ces paroles, Mes Freres, & pour en faire bien noſtre profit, il faut y conſiderer deux choſes, ce que c'eſt que d'*eſtre contentieux*; & ce que l'Apoſtre nous dit icy pour guerir de ceſte maladie ceux qui ont le malheur d'en eſtre incommodez, & d'en incommoder auſſi les autres. Car les contentieux ſont comme ces perſonnes impatientes & chagrines qui troublent une maiſon entiere pour le moindre mal qu'ils ont au bout du doigt; & comme ces poltrons qui alarment tout un quartier dés la moindre peur qui les ſaiſit.

La Religion auſſi bien que la civilité, mes freres, veut que l'on ſoit d'humeur douce, facile & accommodante, que l'on evite les conteſtations & les diſputes, & que l'on ne face iamais de bruit ny de querelle à qui que ce ſoit, & beaucoup moins à l'Egliſe de Dieu, tant qu' il ſe peut. Mais l'on n'eſt pas pourtant contentieux pour ne ſe pas accommoder toûjours abſolument en toutes choſes auec tout le monde. Les Prophetes,

phetes de l'ancienne Alliance ont eû commandement de *crier à plein gosier*, comme s'en exprime l'Escriture, contre le vice & contre les abus de la Religion; & lors qu'ils se sont teûs, ils ont esté comparez *à des chiens muets*, qui voyent le larron dans la maison de leur maistre sans faire bruit pour l'en chasser. Jean Baptiste s'est si bien acquitté de ceste charge, qu'il en a esté appellé par Prophetie, *une voix criante*; comme s'il avoit esté tout voix, tout bruit, tout tonnerre, & tout tempeste contre le peché. Jesus Christ nostre Seigneur, qui est le Debonnaire & l'Humble de cœur, & celuy dont la voix ne se fait point entendre par les ruës, n'a pas laissé de combattre avec grand zele, les corruptions de la vie, l'hypocrisie de la conduite, & les erreurs de la Doctrine des Pharisiens. Les Saints Apostres ont imité en cela, comme en toute autre chose, leur divin Maistre. S. Paul luy mesme, qui blasme icy les contentions, a disputé avec chaleur aussi bien que ses collegues contre les maistres de la Synagogue, contre les Philosophes, contre les faux Docteurs, & contre tous les adversaires de la Verité, en toutes les occasions qui se sont iamais presentées; il n'a pas mesme espargné S. Pierre, lors qu'il a creû qu'*il ne marchoit pas d'un pied droit*, dans les choses qui regardoyent l'edification de l'Eglise. Les Tertulliens, les Irenées, les Athanases, les Augustins, & ces autres vaillans champions de l'Eglise Primitive ont contesté, ils ont crié, ils ont fait du bruit, ils ont combatu; mais c'a esté

lors

lors qu'ils ont veû qu' il s'élevoit dans l'Eglise des Heresiarques qui frappoyent Dieu droit au visage, pour le dire ainsi ; & qu'il s'y fourroit des erreurs qui attaquoyent le cœur de la Religion, & qui luy portoyent des coups mortels. Ce fut ce mesme zele de Dieu qui ouvrit la bouche à ces grands & saints personnages, qui ont esté *les preux d'Israël*, en ces derniers siecles de l'Eglise, dont le Seigneur se voulut servir au temps de nos ayeuls pour mettre la main au grand œuvre de la Reformation, & dans ce Royaume, & dans tous les autres pays, où l'on a rejetté les erreurs, les superstitions, & les autres abus que le Pape & ses supposts avoyent introduits dans la Religion Chrestienne qui en avoit esté tellement defigurée, qu' à grand' peine estoit elle recognoissable, lors qu'on la comparoit à ce qu' elle avoit esté, & dans la bouche, & dans les escrits, & dans la pratique des Saints Apostres, & de leurs plus proches Successeurs. L'on n'est donc pas *contentieux* pour disputer, pour contester, pour crier, & pour faire grand bruit, lors qu' il y en a sujet, & que la chose le merite: En ce cas ce seroit estre tiede, & estre lasche que de se taire, & ce seroit s'exposer à la peine dont le Seigneur menace ceux qui sont tels, quand il dit, qu' *il les vomira de sa bouche.* Mais lors qu'il ne s'agit que de choses, ou tout à fait indifferentes de leur nature, qui ne sont ni bonnes ny mauvaises, que dans le bon ou dans le mauvais usage que l'on en fait ; ou qui sont, peut estre, moins bien que d'autres que l'on

pourroit substituer en leur place ; ou qui nous paroissent seulement inutiles & superfluës ; ou qui auroyent mesme quelque inconvenient dont il seroit à souhaiter que l'on se peûst deffaire ; De contester là dessus avec la mesme chaleur que s'il estoit question des points fondamentaux de la Religion, de s'y opiniastrer, & de s'y acharner, sans donner aucun repos, ny à soy mesme, ny aux autres ; & de vouloir mettre le trouble, la division & la guerre par tout, plustot que d'acquiescer, & de faire comme les autres, en se soumettant à l'ordre estably, & aux choses receuës & confirmées par l'usage ; C'est ne savoir de quel Esprit l'on est mené, non plus que ces Disciples du Seigneur, qui vouloyent faire descendre le feu du Ciel pour consumer toute une ville, parce qu'elle n'avoit pas rendu à nostre Seigneur tous les tesmoignages d'affection & de respect qu'ils luy devoyent, & c'est auoir tout à fait l'Esprit de contention & de debat.

L'on tombe dans ceste humeur contentieuse, premierement par ignorance, lors que l'on n'est pas bien informé de la nature des choses ; Par exemple, Quand l'on met les feüilles & l'escorce au mesme prix que le fruit & le corps de l'arbre. Quand l'on croit qu'un cloud & une tuile en un edifice, sont de la mesme importance qu'vne colomne, ou qu'vn chevron. Quand l'on ne sçait point discerner entre le plus, & le moins ; entre le bien, & le mieux ; & que l'on regarde, comme mauvais absolument, ou ce qui ne l'est qu'à certains esgards;

gards, ou ce qui n'eſt pas dans tous les degrez de perfection. Secondement l'on tombe dans cette humeur contentieuſe, par orgueil & par ialouſie; car *la contention eſt engendrée par l'orgueil*, nous dit le Sage *Prov.* 13. 10. Quand les choſes déplaiſent, par ce qu'on ne les a pas faites; par ce qu'elles ſont preſcrites & impoſées par des ſuperieurs; ou parce que d'autres que l'on meſpriſe, ou que l'on hait, y ont eû quelque part. Enfin, l'on devient contentieux par vne pure opiniatreté, qui fait que l'on deffend toujours ce que l'on a vne fois maintenu; & que l'on blaſme auſſi toujours ce que l'on a vne fois deſcrié; quoy que l'on recognoiſſe qu'il n'y a point de raiſon ny en l'un ni en l'autre: Mais c'eſt qu'autrement, ce ſeroit avouër que l'on s'eſt meſpris, que l'on a failli, & que l'on a eſté dans le tort; ce qui eſt une tres-grande mortification à vne certaine ſorte de gens.

Malheur au peuple, malheur à l'Egliſe, malheur à la ſocieté, quelle qu'elle ſoit, que Dieu afflige tant; que de luy envoyer des eſprits de ceſte trempe, & de permettre qu'ils ayent jamais aſſez de pouvoir pour faire voir juſques où peut aller leur mauvaiſe humeur, & quels effets elle eſt capable de produire lors qu'il n'y a rien qui la modere & qui en retienne les emportemens & les excez. Vn ſanglier dans vne vigne; vn loup dans une bergerie; une ondée de la plus furieuſe greſle qui tombe ſur vn champ de bled preſt à couper; un torrent impetueux qui paſſe & qui s'eſpand tout au travers

d'vne campagne, n'y fait pas plus de desordre; Elle gaste, elle destruit, elle arrache, elle abat, elle emporte enfin indifferemment tout ce qui se trouve sous sa main, & qui se rencontre en son chemin, & elle ne peut plus rien souffrir que ce qu'elle fait, & que ce qu'elle ordõne elle méme. Pleûst à Dieu que la triste & funeste experience que nous en avons eüe dans l'Estat & dans l'Eglise en ces trois Royaumes pendant plusieurs années, ne nous dispensast point d'en aller chercher ailleurs des exemples pour faire voir ce qui en est! Et pleûst à Dieu que ceste meschante humeur eust tellement quitté, tous ceux qui en ont esté malades, & que la force de son venin fust tellement esteinte en ceux où elle se trouve encore, que sa cõtagion ne fust plus à craindre, & qu'il ne fust plus besoin d'en parler, & de chercher des remedes propres à la chasser & à la prevenir, pour en eviter toutes sortes de recheûtes!

Il faut pourtant que nous disions un mot de ses effets dans l' Eglise de Corinthe, avant que de parler de ses remedes; parce qu'outre que nostre texte nous y oblige, cela servira pour satisfaire à vne objection assez considerable en apparence, que l'on pourroit faire contre ceux qui s'opposent aux contentieux. Car ne peut on pas leur dire, qu'en s'y opposant ils tombent dans le mesme vice, & qu'ils devienent contentieux eux mesmes? Et ne semble t'il pas qu'ils feroyent beaucoup mieux de ceder, en accordant à ceste sorte de gens ce qu'ils demandent, & de les laisser se conduire à leur fantaisie pour les

faire taire, & pour avoir la paix, que de leur reſiſter, & en venir enfin à vne diſpute, & queſque fois à vne guerre ouverte? C'eſt là ce que la prudence humaine ſuggere, & ceſt, ſans doute, ce qu'il eſt expedient de faire quelque fois, ſelon la conjoncture d'affaires où l'on ſe trouve. Mais S. Paul qui ſavoit bien diſcerner entre les choſes qui ſont deffendues, & entre celles qui ne ſont pas expedientes, quoy qu'elles ſoyent permiſes; qui avoit eû la condeſcendance pour les Iuifs, de faire circoncir Timothée, afin de les gratifier; & qui eſtoit d'vne diſpoſition ſi accommodante, qu'il avoit accouſtumé de *ſe faire tout à tous, afin de gagner touſiours quelques vns* à ſon Maiſtre, ne iugea pas qu'il fuſt à propos de teſmoigner ſa complaiſance aux *contentieux* de l'Egliſe de Corinthe au fait dont il s'agit. I'avouë qu'il n'y alloit que de fort peu de choſe; Car il n'eſtoit point queſtion d'vn point fondamental de la Foy; ce n'eſtoit point du langage auquel ſe doit faire la priere; Ce n'eſtoit point de l'obiet auquel il faut qu'elle ſoit adreſſee, que l'on diſputoit: Il ne s'agiſſoit pas meſme de celuy qui la devoit faire en l'Aſſemblee: Il eſtoit ſeulement queſtion, comme ie l'ay deſia remarqué, de la differente maniere en laquelle les Apoſtres avoyent trouvé à propos que chaque ſexe l'entendiſt, & aſſiſtaſt au ſervice public qui ſe rendoit à Dieu dans ſon Egliſe. Cependant quoy que la choſe fuſt de ſi peu d'importance d'elle meſme, il ne veut point entretenir dans leur mauvaiſe humeur *les contentieux* qui avoyent la temerité de violer l'ordre eſtabli dans

l'Eglise de Dieu, & il trouve plus à propos de les instruire & de les reprimer.

Il en vse ainsi premierement, parce qu'il sait que la contention, à la considerer en general, quel qu'en soit le suiet, est vne chose tres-dangereuse, & que si l'on n'y donne ordre promptement pour l'arrester, elle degenere bien tost en *Schisme*; & que *du schisme* l'on passe *aux erreurs & aux heresies*. La contention des Corinthiens avoit desia fait ces progrez, & produit tous ces mauvais effets dans leur Eglise: Cela se voit dans le 18. & dans le 19. verset de ce chapitre, où l'Apostre leur dit, qu'il entend dire *qu'il y a des partialités entr'eux*, & qu'il les voit desia dans le grand chemin qui mene *aux heresies*, où ils marchent à grand pas. Ce sont là les suites ordinaires de toutes sortes de contentions en la Religion; parce qu'incontinent l'on prend party, & que chacun s'opiniastre dans le party qu'il a embrassé, se croyant obligé par honneur de faire toutes choses pour le deffendre, & d'y mourir, plustost que de l'abandonner, pour s'aquerir la loüange de zele, de courage & de constance.

Secondement l'Apostre trouve plus à propos d'instruire & de reprimer les contentieux de Corinthe au fait dont il s'agit, que de les laisser faire à leur fantaisie, quoy qu'il ne s'agisse que d'vne simple ceremonie; parce qu'il cognoit qu'elle est la methode, & quelles sont *les profondeurs de satan*. Ce rusé ennemy ne pousse pas d'abord ceux dont il veut se servir, aussi loin qu'il a dessein de les mener. Il ne leur découvre pas mesme son intention.

intention. Plusieurs qui deviennent les grands arcboutans de son Empire, se retireroyent d'abord de son service avec horreur, s'ils savoyent quel est l'abysme dans lequel il a dessein de les precipiter, & de combien de maux il les veut faire les injustes & funestes instrumens. Tout ce qu'il inspira d'abord aux contentieux de Corinthe, ce fut aux hommes, de se couvrir en l'Assemblée pendant le service Divin; & aux femmes, d'y avoir la teste nuë, contre ce qui leur avoit esté ordonné; Aux hommes, pour les tenir dans le respect; aux femmes, pour conserver leur modestie. Mais aussi tost qu'il eût gagné sur eux ce point, qui leur paroissoit, sans doute, tres peu de chose; quoi que ce soit toûjours beaucoup que de resister à l'ordre de l'Eglise, il les poussa, & il les fit aller bien plus avant. Du mespris d'vne ceremonie, il les porta à attaquer le Sacrement de la sainte Cene: & de l'irreverence *en la priere & en la prophetie*; soit que l'on entende par *ceste prophetie* le predication de la Parole, ou le chant des louanges de Dieu, il les fit passer *à la profanation* de ce sacré mystere: & elle fut si grande ceste profanation, qu'elle fait horreur seulement à dire; quelques vns estans devenus insolens & brutaux iusques à s'enyvrer dans les repas de charité, comme on les nommoit, qui accompagnoyent alors ce Sacrement.

Mes Freres, ce vieux serpent ne s'est-il pas avisé de la mesme ruse, & n'a-t'il pas employé la mesme methode pour en seduire plusieurs parmy nous, qui auroyent eû, sans doute, de l'hor-

reur d'eux-mesmes, quand ils commencerent à receuoir la solde, & à combattre sous ses estendars, s'ils avoient pû se voir alors dans l'estat où ils ont esté depuis? D'abord ils trouvoyent seulement quelque chose, à redire en nos Evesques, dans nostre Liturgie, dans nostre maniere d'administrer le Baptesme, & de receuoir la Sainte Cene, & dans nostre Discipline Ecclesiastique; Et enfin n'en sont-ils pas venus les uns ou les autres à rejetter toutes sortes de Ministres, toutes sortes de Liturgies, jusques à l'Oraison Dominicale, au Symbole des Apostres, & aux dix Commandemens dela Loy de Dieu; à condamner absolument le Baptesme des enfans, & la celebration de la sainte Cene, ou à la negliger entierement pendant plusieurs années, ou à ne la faire qu'avec vn petit nombre de membres choisis, comme si tous les autres eussent esté excommuniez; & à se rendre de vrais Independans en toutes choses, sous pretexte de maintenir leur liberté Chrestienne? O que nous eûssions esté tous heureux, & eux, & nous, si vn grand Apostre, comme S. Paul, les eûst instruits & reprimez, comme il fit les Corinthiens! ou plustost, s'ils eûssent voulu escouter son raisonnement, & deferer à ses avis! Car au reste, Dieu ne les a jamais laissés sans tesmoignage; Et ce que S. Paul disoit autrefois aux contentieux de Corinthe, ne l'a-t'il pas dit, & ne l'a-t'il pas repeté plusieurs fois dans ses escrits aux contentieux de ce Royaume? *S'il y a quelcun qui pense estre contentieux, nous n'avons point vne telle coustume, ny aussi les Eglises de Dieu.* C'est

C'eſt là le dernier & le grand remede qu'il leur ordonne pour les guerir. Et certes, c'eſt vn remede capable de guerir tout eſprit qui n'eſt pas entierement incurable, lors que ſon mal de cœur ne vient que d'une ſimple ceremonie qui n'eſt point de ſon gouſt. Ce n'eſt pas pourtant le ſeul dont il s'eſt ſervi pour guerir ceux de Corinthe; il leur en a déja preſenté d'autres. Car comme les ſaints Apoſtres n'ont rien eſtably dans les Egliſes de Dieu que tres à propos & ſur de tres-bonnes & de tres-pertinentes raiſons; il leur en a allegué pluſieurs aux verſets precedens; les vnes, priſes de ce que les hommes & les femmes ſont l'un à l'eſgard de l'autre, & tous deux à l'eſgard de Chriſt: les autres, de la preſence des ſaints Anges, qui ne manquent jamais de ſe trouuer dans les Aſſemblées des fideles, & qui, ſans doute, doivent eſtre fort offenſez, s'ils voyent que les hommes ou les femmes s'éloignent du reſpect & de la modeſtie qu'ils doivent faire paroiſtre lors qu'ils ſont aſſemblez en *l'Egliſe, qui eſt la Maiſon du Dieu vivant*, pour le ſervir, pour l'adorer, & pour luy rendre leurs hommages. Il en appelle meſme à *la Nature*, qui enſeigne à l'vn & à l'autre ſexe ceſte diſtinction & ceſte modeſtie qu'il leur demande, lors qu'ils ſe preſentent devant Dieu dans les Saintes Aſſemblées.

Mais pour ce qui eſt des eſprits Contentieux, comme il ſait qu'ils ne ſe rendent pas aiſément, & qu'ils ont toûjours quelque choſe à repliquer, ſoit bien, ſoit mal: ſur tout, lors qu'il

eſt

est question d'vne ceremonie, dont il ne faut pas attendre que l'on puisse donner de demonstration mathematique, non plus que des choses morales, où la Philosophie recognoist qu'il n'y en a point; Il vient à la derniere raison, qui doit suffire seule en des choses de ceste nature, quand il n'y en auroit point d'autre, & qui doit toûjours estre alleguée seule, lors que l'on a affaire à des personnes contentieuses; C'est en vn mot, dit-il, que ce n'est point la coustume des hommes d'estre couverts dans l'Eglise, ny des femmes d'y avoir la teste nuë. Il en a rendu, comme ie vien de dire, plusieurs raisons pour ceux qui sont capables de s'en payer; Et c'est ainsi qu'il en faut user lors que l'on à affaire à des personnes raisonables. Mais pour ceux qui ne se satisfont pas de la raison, & qui veulent toûjours parler, toûjours disputer, toûjours contredire, & toûjours crier; il ne trouve point à propos de leur alleguer autre chose, que la coustume reçeüë & pratiquée en l'Eglise de Dieu. Qu'ils parlent, qu'ils respondent, qu'ils repliquent, qu'ils interrogent tant qu'ils voudront; qu'ils n'acquiescent, & qu'ils ne se taisent jamais; voila tout ce qu'ils auront de l'Apostre, & de tout homme raisonable, qui les cognoistra; comme c'est en effet tout ce qu'ils meritent, *Nous avons*, ou, *Nous n'avons point vne telle coustume*.

Il n'y a point d'action ni dans la vie civile, ni dans le commerce de la Religion, qui ne soit accompagnée de certaines circonstances dont les

les mieux versez en la cognoissance des choses de ceste nature, & les plus subtils seroyent souvent fort empeschez de rendre de meilleure raison que celle qui se prend de la coustume, si on leur demandoit, pourquoy vne telle chose se fait; pourquoy elle se fait d'une telle façon; pourquoy elle ne se fait pas plustost de l'autre, ou pourquoy elle ne se fait pas aussi bien ainsi ou ainsi? Ce n'est pas qu'il n'y en ait, ou qu'il n'y en ait eû; mais c'est, ou qu'on les a oubliées, ou qu'elles ne sont plus trouvées bonnes, ou mesme qu'elles ne le sont plus en effet. Car il arrive souvent qu'vne raison qui a esté bonne pour obliger à faire une chose d'une certaine maniere en un temps, n'est plus bonne pour obliger à la faire de la mesme façon en un autre temps. Là dessus donc que faut il faire, les negliger, les mespriser, les violer? Non, tant qu'elles obtiendront, tant que ceux, à qui le soin & l'inspection de ceste sorte de chose a esté commise, soit Magistrats, soit Pasteurs, trouveront bon qu'on les observe; tant qu'ils les observeront eux mesmes, & qu'ils diront, *Nous avons*, ou, *Nous n'avons point une telle coustume*, tous les particuliers sont obligés de s'y soûmettre avec grande humilité, & avec grande docilité, sans aucun bruit, & sans aucune parole de contention ni de murmure. En France, par exemple, lors que quelcun esternuë, c'est la coustume de le saluër, & de faire vn petit souhait & vne petite priere en sa faveur: & quoy que l'on en allegue plusieurs raisons, il n'y en a point de bien certaine qui satisface, ou qui puisse avoir lieu

en ce temps. De mesme dans les Eglises Reformées du mesme Royaume, c'est la coustume de chanter à genoux le Cantique de Simeon à la fin de la celebration de la S. Cene: Et on seroit assez empesché de dire pourquoy le Cantique de Simeon se chante en ceste posture, plustost que ceux de David, entre lesquels il y en a qui sont tous entiers des Pseaumes de prieres aussi bien que celuy là. Mais c'est assez pour satisfaire toute persone raisonnable que d'alleguer la coustume pour ces deux choses, & pour toutes les autres de mesme nature; & il n'en faut pas d'avantage pour obliger à s'y conformer, & à faire comme les autres, à moins que de vouloir passer pour des contentieux, pour des superstitieux & pour des ridicules, & que de vouloir estre tels en effet.

Mais quand outre la coustume de chaque Eglise particuliere, qui suffit pour obliger & tous ses membres, & tous ceux qui s'y rencontrent, à s'y conformer, l'on peut aussi alleguer que c'est la pratique vniverselle de toutes les autres Eglises, comme S. Paul fait icy, lors qu'apres avoir dit, que, soit les autres Apostres, & luy, soit l'Eglise de Philippes où il estoit, lors qu'il escrivoit ceste Epistre, *n'avoyent point vne telle coustume*, il adiouste, que *les Eglises de Dieu ne l'ont point aussi non plus.* C'est vne consideration qui doit donner infiniment du poids à la chose pour la faire observer. Car quand ce que S. Augustin dit quelque part, Que *ce qui est vniversellement receu en tous lieux, & que l'on ne trouve estably par*

le

le decret d'aucun Concile, doit estre estimé d'institution Apostolique, ne seroit pas aussi certain qu'il est au moins vraysemblable ; ne seroit ce pas estre tout à fait contentieux, & avoir vn esprit de contradiction & de travers, fait à rebours de tous les autres que de se departir d'vn vsage generalement receû & approuvé par tout le mõde ? Et en peut-on jamais venir là que l'on ne soit extremement temeraire & presomptueux ? que l'on n'abonde tout à fait en son sens ? Et au lieu que l'Apostre veut que l'on se contente d'estre sage à sobrieté; que l'on ne soit envuré, estourdi & hebeté de sa propre sagesse, c'est à dire, que l'on n'en ait tant, ou que l'on croye en tant avoir, que l'on n'en ait point du tout ?

Mes Freres, vous avez entendu ce que c'est que d'estre, & de n'estre point *contentieux* : Vous aués veû les causes & les effets de ceste humeur maligne, & vous en aués aussi appris les remedes. Et vous trouvez ie m'asseûre, qu'encore que tous les malades soyent dignes de pitié, *les contentieux* sont capables de faire depit, & d'irriter les personnes les plus moderées & les plus difficiles à esmouvoir. I'avouë aussi que Rome auroit raison de nous regarder avec indignation, nous tous tant que nous sommes en ce Royaume, en France, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Pologne, & ailleurs, qui avons *Protesté* contre ses abus, & qui les avons rejettés, si nous nous estions portés à cela par vn pur esprit de contention, comme elle nous en accuse. Il n'y a, sans doute, aucune

des Eglises de tous ces pays là que ie viens de nommer, qui ne se justifie tres-bien de ceste accusation. Mais i'ose dire neantmoins, qu'il n'y en a point qui s'en puisse justifier plus hautement que l'Eglise d'Angleterre, ni qui ait donné moins de sujet d'estre estimée contentieuse. Rome avoit introduit la tyrannie dans son Gouvernement, faisant de son Evesque vn Dieu en terre. Elle avoit meslé l'yvroye avec le bon grain; les erreurs & les heresies, avec les veritez Salutaires de l'Evangile. Elle avoit adjousté au raisonable service de Dieu des superstitions & des idolatries desraisonables: & elle avoit estendu sa tyrannie, elle avoit semé son yvroye, & elle avoit espandu ses superstitions jusque dans cette Isle: la mer qui nous separe du reste du monde, n'ayant pû nous garentir de son invasion, & de ses usurpations. Que faloit il donc faire? estoit-il juste de se taire, & d'estre comme des *chiens muets* en une telle conjoncture; ou s'il estoit temps de *crier à gorge déployée*, comme les Prophetes? Nos Archevesques, nos Evesques, & les autres Ministres de nostre Eglise ont donc crié: mais ils ont si bien temperé leur zele; ils y ont joint tant de moderation, tant de prudence, & tant de bon sens, qu'ils n'ont crié que justement contre ce qui estoit tout à fait insupportable & qui meritoit d'estre entierement descrié; apportans autant de soin à conserver tout ce qui estoit bon, & à reduire à leur vsage legitime les choses dont on avoit abusé, qu'à rejetter ce qui

estoit,

eſtoit, ou abſolument mauvais, ou tout à fait inutile & ſuperflu. Le grand zele de la Gloire de Dieu, dont ces ſaints hommes bruloyent, & qui en porta pluſieurs juſques à ſouffrir le martyre, & à ſeeller de leur propre ſang la verité de l'Evangile, ne les empeſcha point de faire ce judicieux & neceſſaire diſcernement. Ils rejetterent des trois parties en quoy conſiſte la Religion, *de la Doctrine*, *de la Diſcipline* & *du Culte*; c'eſt à dire, du ſervice de Dieu, ce qu'il y avoit à rejetter: *de la Doctrine*, toutes *les Erreurs*; de *la Diſcipline*, *la tyrannie* que le Pape avoit vſurpée ſur les autres Paſteurs qui ſont Eveſques à meſme titre que luy: *Du Culte*, *les ſuperſtitions* & *l'Idolatrie*. Ils ne creûrent pas qu'il fuſt neceſſaire de prendre le contrepied de tout ce qui ſe faiſoit à Rome: mais ſeulement de ce qu'il y avoit de mauvais. Au contraire, ils taſcherent de conſerver tout ce qu'il y avoit encore de bon en ceſte Egliſe là. Et pour les choſes qui n'eſtoyent mauvaiſes que dans l'abus que l'on en faiſoit, ils les reduiſirent à leur vſage legitime: Faiſans voir à tout le monde par ce procedé, que leur but n'eſtoit point de deſtruire l'Egliſe, mais ſeulement de la reformer: ny de forger vne Religion nouvelle, comme on les en accuſoit fauſſement, mais de remettre celle que Jeſus Chriſt noſtre Seigneur & ſes Apoſtres nous ont enſeignée, dans la meſme pureté que nous voyons qu'elle a dans leurs eſcrits, & qu'elle a eûë dans la pratique de l'Egliſe Chreſtienne Primitive. S'ils avoyent eſté du ſentiment dont il ſemble

 que

que sont quelques vns aujourd'huy, qui croyent que c'est assez pour rendre une chose mauvaise, & pour obliger à la rejetter, que de la trouver en l'Eglise Romaine; Sur ce principe il auroit falu qu'ils eûssent rejetté l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apostres, ceux d' Athanase & de Nicée, que les Eglises Reformées de France ont compris dans leur Confession de Foy, aussi bien que nostre Eglise dans la sienne: en vn mot il auroit falu brusler toute l'Escriture que Rome fait profession de recevoir, encore qu'elle ne la suive pas. Il n'eûst plus falu croire en Dieu, ni le prier, ni luy rendre graces, ni donner l'aumosne, ni jûsner, ni bastir de Temples, ni s'y assembler pour le service solennel de Dieu, parce que Rome fait tout cela. Et alors certes Rome eûst eû raison de les accuser d'estre des *Apollyons*, des destructeurs, & les autheurs d'vne Religion nouvelle & inoüye. Mais ils estoyent d'vne autre trempe, & ils ont eû, Dieu mercy, plus de sagesse, dont bien nous prend; autrement ils auroyent fait vne estrange Reformation. Comme donc ils ont laissé dans la Doctrine toutes les veritez qui se trouvent dans l'Escriture, qui est la seule source dont elles doivent se puiser: Ils ont laissé dans le Gouvernement Ecclesiastique, non vn Pape, c'est à dire, vn Maistre insolent qui fait le Prince & le Souverain sur ses Freres, & qui se mesle mesme de deposer les Rois & de transporter les Royaumes; parce qu'il ne se voit nulle trace d'vn tel Officier, ny dans l'Escriture, ny dans l'Antiquité: mais vne Subordi-

nation

nation legitime de Pasteurs, qui se trouve & dans l'Antiquité & dans l'Escriture.

Et de mesme dans le Culte, parce qu'il n'y en a point de forme entiere dans les Saintes Escritures, nostre Seigneur ayant laissé à son Eglise la liberté d'en ordonner selon sa prudence, eû égard aux temps, aux lieux & aux mœurs des diverses Nations parmy lesquelles elle se devoit establir; Ils ont jugé qu'ils ne pouvoyent mieux faire, que de retenir la mesme forme de Culte, dont l'Eglise Chrestienne Vniverselle s'estoit heureusement servie pendant plusieurs siecles; l'accommodans le mieux qu'il leur fut possible, aux mœurs & au genie de ceste Nation, apres en avoir rejetté les Invocations des Saints, & des Anges: les prieres fondées sur les merites des Martyrs & sur la vertu pretendüe des Reliques: les Oraisons pour les Trespassés, les Exorcismes, le Sel, les Crachats, les Onctions, & choses semblables; & particulierement la Messe, que le Pape y avoit inserées, & qui avoyent gasté, sali & empoisonné cette belle Liturgie de l'Ancieme Eglise. Que Rome considere bien ce procedé, & apres l'avoir bien consideré, qu'elle accuse les Reformateurs de l'Eglise Anglicane, d'avoir esté *des contentieux*, si elle trouve qu'ils ayent rejetté, ou qu'ils ayent repris vne seule chose de laquelle l'on puisse dire, que les Saints Apostres, & les Eglises Apostoliques *avoyent*, ou, *n'avoyent pas vne telle coustume*. Mais c'est ce qu'elle n'a encore jamais fait, & ce qu'elle ne sera jamais capable de faire.

Cependant, Mes Freres, quoy qu'il n'y ait jamais eû d'Eglise moins contentieuse que celle d'Angleterre, il n'y en a jamais eû qui ait rencontré tant d'esprits contentieux depuis le commencement de la Reformation jusques à ce jour. Quoy que ses mains n'ayent esté contre personne, peu s'en faut que les mains de chacun n'ayent esté contre elle. Il semble, qu'aussi bien que son Redempteur, elle a esté mise *pour vn signe de Contradiction.* Quoy que les plus violens ennemis qu'elle ait jamais eus, apres ceux de Rome, encore ne sai-ie si on les en doit excepter, n'ayent jamais pû l'accuser d'aucune erreur en sa Doctrine, ils n'ont pas laissé de vouloir abolir la Confession publique de sa Foy: Ils ont entrepris de renverser son Gouvernement de fond en côble, quoy que la verité les ait enfin contrains de recognoistre qu'il est legitime. Ils ont mis la hache à tors & à travers dans les lambris de ses sanctuaires. Ils ont brisé, emporté ou profané ses vaisseaux sacrés. Ils ont pillé ses revenus, ils ont partagé ses vestemens. Et quoy que la maniere miraculeuse dont le Seigneur a voulu la relever en la tirant de la condition deplorable où ses adversaires l'avoyent reduite, leur doive estre vne preuve evidente à tous *qu'elle est à son bien aimé*, & *que son bien aymé est à elle*, (quelque apparence qu'il y ait eû pour vn temps qu'il l'avoit tout à fait abandonnée) & que sa Reformation, puis que que ni leurs artifices ni leur violence, qui avoyent prevalu si avant contre elle, n'ont pas esté capables de la destruire, est

certaine-

certainement *l'œuvre de Dieu & son conseil qui tiendra*; Et par consequent qu'ils feroyent sagement, suivant l'avis que Gamaliel donnoit aux Iuifs, de se deporter de la troubler & de la harceler davantage à l'avenir: neantmoins il s'en trouve encore aujourd'huy qui se mutinent contre toutes les parties de son service, qui le blasment, qui le diffament, & qui font tous leurs efforts pour l'abolir. La couleur des habillemens de ses Ministres les choque; quoy que ce soit la mesme de laquelle l'Escriture nous apprend que les Anges, lors qu'ils apparoissent aux fideles sur la terre, & les Saints dans le Paradis, sont ordinairement vestus:* & qu'on peust leur dire, si on avoit l'esprit *de contention* comme eux, que la couleur opposée, qui leur plaist davantage, est celle du Prince des tenebres. Et ils s'en choquent, disent ils, parce qu'à Rome on en a abusé, & que les Prestres s'en servent en disant leur Messe; comme s'il n'y avoit point des Moines Noirs, & Gris & Minimes, & de toutes les couleurs, aussi bien que des Blancs: Et comme s'ils n'abusoyent pas esgalement de toutes ces couleurs dans leurs Couvens pour l'observation des instituts de leurs divers Ordres.

**Apoc 4. 4. & 7. 9. & 15 6.*

Le ton de la voix de l'Eglise d'Angleterre offense aussi les oreilles de ces mesmes gens; comme la couleur de ses habits leur blesse la veuë: Et la musique dont elle se sert au chant des Pseaumes en prose leur desplaist; quoy que se soit, ou tout à fait la mesme dont David & ses chantres vsoyent pour chanter les loüanges de Dieu dans

le sacré Tabernacle, ou vne musique qui en est fort approchante; &, sans doute, beaucoup plus que celle dont *ces contentieux* se veulent bien servir, & dont ils se servent ordinairement. N'est ce pas vne chose pitoyable que des creatures intelligentes disputent & se querellent pour des couleurs? Que des personnes qui font profession du Christianisme, qui est si raisonnable, * pour empescher que les Ministres ne se vestent d'vn habit blanc, ayent rougi les campagnes & les eschaffauts du sang innocent de leurs freres; &, ô prodige inoüy auparavant & incroyable! de celuy de leur Roy mesme, pour la conservation duquel ils sont obligez de respandre tout le leur? Et que l'on en soit venu jusques au bruit & aux coups de canon, en partie, parce que l'on commence à chanter par vne tierce, ou par vne quarte, ou par quelque autre note de musique; & non par vne seconde, ou par vne quinte, comme ces messieurs le voudroyent?

** Vn des parricides du feu Roy estant enquis lors qu'il alloit à la potence, quelle estoit ceste cause pour laquelle il disoit qu'il avoit pris les armes, il respondit, que c'estoit de n'avoir point de surplis ni de Liturgie: & exhorta fort les assistans de se bien garder du surplis.*

Leur humeur *contentieuse* ne paroist pas moins en tout le reste. Ils ne voudroyent pas que le peuple confessast ses pechez à haute voix apres le Pasteur, ny qu'il eûst aucune part, ny qu'il parlast en la celebration du service Divin. Ils trouvent mauvais que l'on repete plus d'vne fois de certains mots, & de certaines sentences, & mesme l'Oraison Dominicale. Ils trouvent mesme que l'on donne gloire à Dieu trop souvent, comme s'ils en estoyent jaloux. Le signe de la Croix que l'on fait sur le front des enfans apres les avoir baptisez, passe dans leur esprit pour vne supersti-

tion

tion groſſiere, pour vne vſurpation des droits de Dieu, & pour vn reſte de vray Papiſme. La poſture d'humilité & de ſaint abattement, avec laquelle nous recevons les gages de noſtre ſalut en la Sainte Cene de noſtre Seigneur par les mains de ſes Miniſtres leur eſt encore en achopement. Ils prennent pour des obſervations ſuperſtitieuſes des temps & des iours, & pour des feſtes toutes telles que celles des Egliſes de Rome; la commemoration que nous faiſons en de certains iours de l'année, des principaux Myſteres de la Redemption, & des merveilles de la grace de Dieu envers la Bien-heureuſe Vierge, envers les Saints Apoſtres, & envers quelques autres de ſes ſaints ſerviteurs, dont l'Eſcriture nous parle avec eloge, comme d'inſtrumens de la gloire de Dieu pour le ſalut des autres fideles. Et rien ne ſauroit les contenter, ſi l'on ne ſe gouverne abſolument à leur fantaiſie en toutes ces choſes. Si ie n'avois que *des contentieux* pour Auditeurs, ie ne leur répondrois autre choſe, ſinon, que *nous n'avons point vne telle couſtume*: Et ie pourrois adiouſter avec l'Apoſtre, *ny auſſi les Egliſes de Dieu.* Car, pour ne point parler maintenant de l'Egliſe Chreſtienne primitive à laquelle la noſtre a taſché ſi religieuſement de ſe conformer en ſa Reformation, il eſt certain qu'il n'y a aucune des choſes que ces gens y blaſment comme mauvaiſes, qui ne ſe pratique en quelcune des Egliſes Reformées d'outre la mer; ou qui n'ait leur approbation comme bonne & neceſſaire, ou leur ſupport comme indifferente: ce qui me ſeroit aiſé de faire

voir

voir si ie n'apprehendois d'abuser de vôtre patience. Ie croi pourtant que sans tomber dans cette faute, ie puis bien vous dire en passant que les Eglises de Hongrie, de Transylvanie, de Lithuanie, de Pologne la Grande & la Petite & les restes de celles des Freres Bohemiens, qui se sont reformez les premiers de tous les Chrestiens en ces derniers temps, n'ont pas seulement leurs Liturgies fort approchantes de la nostre pour la maniere & pour la forme; mais qu'elles s'en servent aussi selon nostre maniere. La le peuple repete les prieres tout haut apres le Pasteur; Il se leve lors qu'on recite les Symboles de la Foy Chrestienne; & il tient sa partie en certains endroits du service Divin, comme parmy nous, nommément en leur grande Litanie, qui est la mesme au fond que la nostre: car ils en ont plusieurs autres, particulierement en Lithuanie & en Pologne. Dans les Eglises Bohemiennes & dans celles de la petite Pologne, l'on fait la Cene à genoux, l'on y observe les festes de Christ, de la Vierge & des Apostres, ce qui se fait aussi dans celles de la grande Pologne & de la Lithuanie. Et dans toutes ces Eglises là, & dans plusieurs autres que ie pourrois nommer, on enterre les morts avec certains Formulaires, qui contiennent des Hymnes, des Lectures & des Prieres, comme le nostre. Mais parce que ie suppose que cet Auditoire est composé de personnes raisonnables, i'aime mieux rendre raison de toutes ces choses, & c'est ce que ie m'en vais faire en aussi peu de paroles qu'il me sera possible.

Nostre

Nostre Liturgie, Mes freres, est vne piece admirable de Devotion & d'Instruction. C'est le suc & la substance de ce que la pieté & l'experience des cinq premiers siecles du Christianisme, ont trouvé de plus propre à edification dans les Assemblées publiques. C'est vn composé de Passages de l'Escriture, d'Exhortations à repentance, de Prieres, d'Hymnes, de Pseaumes, de Doxologies, de Lectures, de Symboles, & d'Actions de graces, de Formulaires pour l'Administration des Sacrements & pour les autres actions publiques des fideles en l'assemblée, & de Menaces contre les pecheurs impenitens: tout cela meslé & diversifié expres avec grand soin, depeur que le zele ne languisse & que l'attention ne se lasse.

L'instruction qu'elle donne consiste en l'ordre qu'elle à mis pour la lecture de l'Escriture sainte pour tous les iours de l'année; & au choix qu'elle a fait de certains chapitres du V. Testament, & de certains endroits de l'Evangile & des Epistres du Nouveau pour les Dimanches & pour les jours de feste qu'elle apelle, *Les lessons propres*, & *les Evangiles*, & *les Epistres du jour*. Elle à ordonné de tout cela avec vne si belle œconomie, que dans les Eglises où l'on s'assemble tous les jours publiquement au matin & au soir pour la priere, ceux qui ont assez de devotion & asses de loisir pour s'y trouver, entendent lire chaque année toute la Bible; le vieux Testament vne fois; & le Nouveau, qui nous doit estre plus familier, jusques à trois; Et le livre des Pseau-

mes, qui est si necessaire pour la consolation, pour la sanctification & mesmes pour l'instruction de tous les fideles, en quelque estat qu'ils se trouvent ; mais particulierement dans l'adversité, iusques à douze fois. Et pour ce qui est des lieux où l'on ne peut s'assembler que les Dimanches & les iours de feste, elle a trié du V. Testament pour les premieres Leçons du matin & du soir toutes les histoires les plus remarquables : Et du Nouveau, outre les enseignemens que nostre Seigneur donnoit à ses Disciples dans son Sermon sur la montagne, & dans ses autres exhortations Divines, les plus illustres miracles de sa vie ; ce qu'elle apelle, *Les Evangiles* ; Et les principaux endroits qui se trouvent dans les Epistres de S. Paul & des autres Saints Apostres, & de l'Apocalypse ; soit pour la doctrine, soit pour les mœurs, ce qu'elle nomme *Les Epistres.* Et quoy que l'Eglise Anglicane face la difference qu'elle doit entre les livres Canoniques, & ceux que l'on apelle Apocryphes ; declarant qu'on ne peut fonder aucun article de Foy que sur les premiers ; elle ne laisse point de marquer certains chapitres des derniers, & mesme certains livres entiers pour estre leûs ; apres que l'on a leû dans l'ordre que ie vien de representer, tous les autres qu'elle tient seuls pour divinement inspirés. Mais elle les fait lire seulement à cause qu'ils contiennent quelques histoires qui font partie de celle de l'Eglise Judaïque, & qui en sont la continuation. Et comme nostre Confession de Foy le declare expressé-

ment,

ment, *Pour l'exemple de la vie, & pour l'instruction des mœurs, & non pour establir aucune doctrine*; c'est à dire, afin que l'on ne s'y trompe pas en mesprenant son intention, qu'elle ne les fait lire publiquement que pour les mesmes raisons pour lesquelles l'Eglise Ancienne les lisoit, & pour lesquelles on les relie ordinairement auec les livres Canoniques en vn seul volume dans les Eglises Reformées de France, & dans toutes les autres.

L'on peut mettre aussi les trois Symboles, celuy des Apostres, celuy de Nicée, & celuy d'Athanase dont elle ordõne la recitation solennelle, entre les moyens qu'elle employe pour l'instruction des fideles. Elle ajoute celui de Nicée à celui des Apostres, parce qu'il enseigne plus expressément la Divinité & du Fils & du S Esprit. Et elle ajoûte encore à ces deux Symboles celui d'Athanase, qui exprime d'vne maniere admirable tout ce que l'Escriture nous enseigne de l'incomprehensible mystere de l'adorable Trinité, & de celui de l'Incarnation du Fils de Dieu, dont la profondeur n'est pas moins grande, parce que c'est de ces deux mysteres admirables que depend absolument tout le Christianisme; & cela en des termes aussi clairs qu'vn suiet aussi sublime le peut souffrir. Tout ce qu'elle contient au reste est propre à inspirer de l'humilité, du zele & de la devotion; sur tout la Litanie, & tout ce qu'elle comprend dans les Lectures, dans les Prieres, dans les diverses Confessions des pechez, & dans les Actions de graces dont elle

elle ordonne que l'on vse en celebrant le sainte Cene. Mais c'est de quoy vostre propre experience vous instruira beaucoup mieux que tout ce que l'on pourroit vous dire là dessus. Je dirai seulement icy vn mot de la maniere dont elle ordonne que le Decalogue soit recité. Il faut que ce soit toûjours vn Ministre qui le prononce, comme vn autre Moyse de la part de Dieu : tout le peuple doit estre à genoux cependant, & apres chaque commandement, faisant reflexion sur ce que le Seigneur lui commande, sur le peu de soin qu'il a eû d'y obeir par le passé, & sur son impuissance à faire mieux de soy mesme à l'auenir, il est obligé de lui demander pardon & d'implorer son assistance, en s'escriant tout haut, *Seigneur, ayé pitié de nous, & encline nos coeurs à garder ce commandement.* Il ne se peut rien voir de plus propre à toucher vivement les pecheurs, & à les retirer de leur mauvais train que sa *Commination*, dans laquelle tout le peuple est obligé de dire *Amen* apres chaque denonciation qui est faite de la malediction de Dieu sur chaque sorte de pecheurs qui perseverent dans leurs pechez : non pour souhaiter qu'ils soient maudis, comme les ignorans & les *contentieux* le disent, contre toute sorte de verité; mais comme il est porté là mesme expressément ; *Afin que chacun recognoissant la grande fureur & l'indignation de Dieu contre les pecheurs, l'on soit plus puissamment induit à s'amender, & à s'eloigner des vices contre lesquels on prononce de sa propre bouche que la malediction de Dieu doit tomber.* Car il y a, non,

Maudit

Maudit soit; mais, *Maudit est* celui qui commet vn tel ou vn tel peché : ce qui n'emporte aucun souhait de malediction, mais qui la declare seulement. Et alors l'*Amen* que chacun prononce n'est pas vne expression d'aucun souhait que l'on face que la chose arrive, mais vne signification qu'elle est telle. En effet il signifie dans l'employ dont il s'agit, non, *Ainsi soit-il*, comme il fait ordinairement; mais, *Il est ainsi*. Ce qui seroit tout de mesme quand on ne le diroit pas. Elle a ses formulaires pour le Baptesme, pour le Mariage & pour la Visite des malades, chacun fort propre & fort accommodé à son sujet. Elle en a vn aussi pour la Confirmation des Enfans, lesquels elle oblige les Peres & les Ministres de presenter chacun à son Euesque pour lui rendre raison de leur Foy, lors qu'ils en sont capables, pour faire profession publique & solennelle de vouloir viure & mourir dans la creance & dans l'obseruation des choses que leurs parrains & leurs marraines ont promis pour eux en leur Baptesme, qu'ils croiront & qu'ils feront : & pour receuoir apres cela la benediction de leur Pasteur qui la leur donne solennellement avec l'imposition des mains & avec la priere. Tout cela sans *chresme*, sans *soufflet*, & sans aucune autre telle superstition ou ceremonie superfluë. Et comme c'est Dieu qui donne les enfans, & qu'ils ne sont formez dans le ventre, & qu'ils n'en sortent pour venir en la lumiere de la vie que par vn effet de sa bonté, & par vn miracle de sa sagesse & de sa puissance; Elle veut que les Meres, lors qu'elles

relevent, aillent rendre graces à Dieu d'vne faveur si signalée publiquement dans l'Assemblée, dez leur premiere sortie, & elle leur en prescrit la maniere. Enfin elle ordonne que les Corps des fideles soyent enterrez avec bien-seance & avec honneur en esperance de la resurrection bien-heureuse. Et afin que les Ministres qui leur rendent ces derniers devoirs avec leurs parens & avec leurs amis ne soyent point muets en vne occasion où il y a tant de choses à dire, pour consoler ceux qui survivent, pour leur remonstrer ce que c'est que de la brieveté & de la vanité de la vie, & pour les exhorter de la bien employer, pendant que Dieu leur en laisse la iouïssance ; Elle marque de certains endroits de l'Escriture qui sont propres à cela, dont elle les oblige de faire alors la lecture ; à quoy ils doivent ioindre certaines prieres, non pour les morts, à qui elles seroyent inutiles ; mais pour les vivans, afin qu'ils profitent de l'exemple qu'ils ont devant les yeux.

On oblige le peuple à repeter tout haut la confession des pechez, afin qu'il en soit plus sensiblement touché. Ce qui doit estre trouvé d'autant moins estrange en ce pays, qu'outre ce fruit que ie viens de remarquer, que les bonnes ames en cueillent tousiours, chacun sait que c'est la coustume, dans les actions publiques, lors qu'il s'agit de choses qui regardent quelque personne en particulier, comme dans les prestations de serment, que l'on oblige chacun à en repeter tout haut mot à mot les formulaires, afin que la

chose

591

chose soit plus expresse & qu'elle face vne plus forte impression dans les esprits. Mais au fait de la cõfession de nos pechez à Dieu que nous avons offensé, si nous en estions bien touchez, il ne seroit point necessaire de nous ordonner de la faire tout haut, lors que nous nous presentons devant son tribunal. N'avez vous jamais leu dans les Histoires comme quoy des villes & des armées entieres apres avoir commis quelque grande faute, ont souvent esté trouver en corps leurs Magistrats & leurs Generaux, demandans pardon, & crians misericorde tout d'vne voix ; le grand ressentiment de leur crime & l'ardent desir d'en obtenir la remission, leur faisant prendre à chacun la parole qu'ils n'avoyent dessein de faire porter que par vn seul. Et toutes les fois que cela est arrivé, l'evenement a tesmoigné que ces cris ainsi joints ensemble, ainsi renforçez & ainsi poussez d'vne affection vehemente, ont emeû à compassion ceux à qui ils estoient addressez. C'est afin que la confession de nos pechez & la priere que nous y ioignons pour en obtenir le pardon, ayent le mesme effet, en flechissant les compassions de nostre Dieu, qu'il nous est ordonné d'elever tous ensemble nostre cri vers lui. Et elles auront infailliblement cette efficace, si c'est le cœur qui envoye ce cri dans la bouche ; ou si la bouche en le poussant dehors, en emeût en mesme temps le cœur & les entrailles & toute la personne en la touchant d'vne veritable componction, selon l'intention de nos sages & pieux Reformateurs.

592

Les prieres de nostre Liturgie sont courtes pour la plus part, (car il faut aussi rendre raison de ceste brieveté puis qu'elle desplaist à quelques vns) & elles ne contiennent gueres qu'vne sorte de choses, afin qu'on les comprenne mieux, & que l'on soit moins distrait en les faisant. C'est pour procurer à tout le peuple ceste attention necessaire, & pour luy faire sentir des esmotions d'vne sainte ioye, que l'on trouve à propos qu'il tienne sa partie lors que l'on recite les cantiques de loüanges, comme celuy qui commence, *Nous celebrons ta louange, o Dieu*, & les autres semblables. Ces repetitions de certaines prieres que les *contentieux* appellent *des vaines redites*, sont des eslans exterieurs & des productions du zele interieur de l'ame fidele, semblables à ce redoublement de, *Mon Dieu, mon Dieu*, de nostre Seigneur en la Croix: à celuy de, *Mon Seigneur, & mon Dieu*, de S. Thomas dans sa surprise & dans la recognoissance de sa faute. A celuy des Pseaumes 57. & 123. dans nostre rime ordinaire, *Aye pitié, aye pitié de moy. Aye pitié, aye pitié de nous*: Et aux transports des Seraphins, quand ils crient trois fois de suite, *Saint, Saint, Saint*, Esa. 6.

C'est le zele ardent de la gloire de Dieu, c'est le saint ravissement dont l'on est saisi par la contemplation de ses incomprehensibles perfections; & c'est le desir vehement que l'on a d'estre exaucé, qui met naturellement ces repetitions dans la bouche. Et quand ceux qui ont formé ces endroits de nostre Liturgie, ont ordonné qu'on les y auroit, ç'a esté en partie dans

la

la charitable supposition que ce zele ardent, que ces saints ravissemens, & que ces desirs vehemens qui les produisent, lors qu'ils sont dans le cœur, d'où elles doivent monter en la bouche, les y mettroyent; & en partie, afin de les exciter & de les faire naistre dans le cœur lors qu'ils n'y sont point, & de les y augmenter lors qu'ils n'y sont encore que foibles; selon que l'experience apprend à toutes les personnes veritablement pieuses & devotes que ces choses contribuënt à la production les vnes des autres: le zele, la joye & l'ardente affection à celle de ces repetitions de loüanges & de prieres; & ces repetitions à celle du zele de Dieu, de la joye spirituelle, & du desir ardent d'estre exaucé. I'avouë que ces repetitions sont vaines si l'on n'y apporte point de zele & d'attention; mais alors c'est le vice, & c'est la faute des personnes, & non le defaut de la chose. Si l'on tomboit dans le vice que nostre Seigneur defend, quand il dit, *N'vsez point de vaines redites*, toutes les fois que l'on repete vn mot, vne sentence, & vne priere plus d'vne fois, David y seroit tombé bien lourdement entre autres, dans le Pseaume 136. où il repete vingt six fois ces mots, *Celebrez l'Eternel, d'autant que sa gratuité demeure à tousjours:* & dans le 150. où il dit jusques à treize fois, *Louëz l'Eternel*, quoy que ce Pseaume ne contienne que six versets, qui sont tous fort courts; Et quand dans toutes les Eglises Reformées de l'Europe l'on chante ces mesmes Pseaumes, selon l'ordre qui y est establi, l'on commet aussi

la mesme faute. Nous l'avons aussi commise aujourd'huy tous tant que nous sommes, qui auons chanté ces paroles de nostre rime, Ps. 67.

Seigneur, que tous peuples te chantent,
Tous peuples te chantent Seigneur;
Peuples te chantent, & rechantent,

Et vn peu plus bas,

Tous peuples chantent l'honneur tien.

Mais ce seroit peu, si le blasme de nos contentieux ne tomboit que sur nous & sur toutes les Eglises Reformées. Ce seroit peu s'il ne tomboit que sur les Anges, & sur les Seraphins & les Cherubins: Mais leur blasme contre nous; ce que ie les conjure de bien considerer, devient vn blaspheme contre la personne du Fils de Dieu Iesus Christ nostre Seigneur; puis qu'il tombe aussi sur lui. Car ce bon Redempteur estant dans son agonie, & priant le Pere, sans doute, auec vne affection tres-vehemente, repeta trois fois la mesme priere; *Il s'en alla, & pria pour la troisieme fois, disant les mesmes paroles*, comme remarquent expressément S. Matthieu & S. Marc, dans la fidele narration de ce triste endroit de sa vie. Et S. Luc dit que la derniere fois, *il prioit tres-instamment*, quoy qu'il repetast les mesmes paroles. Si ce grand exemple ne ferme point la bouche sur ce suiet à tous les *contentieux*; tout ce qu'il nous reste à faire pour eux, c'est de les recommander à Dieu, & de ne nous lasser point de repeter nos prieres en leur faveur, jusques à ce que nous les voyons plus raisonnables. Ces repetitions dont ie viens de parler qui s'entre

suivent

595

suivent ou immediatement, ou de bien pres, ne se font & ne se doivent faire, comme la chose le monstre d'elle mesme, que de certains mots, ou de certaines sentences, ou prieres fort courtes. C'est pourquoi si celles de l'Oraison Dominicale qui se trouvent dans nostre Liturgie, se faisoyent, ou immediatement l'vne apres l'autre, ou apres vn fort petit intervalle: ou si nous la repetions par compte, comme ceux de Rome, qui la repetent sept fois en disant leur chappelet, & seize fois en disant leur Rozaire, sans rien dire autre chose entre deux que des *Ave* qu'ils repetent soixante trois fois en disant le Chappelet; & cent cinquante trois fois en disant le Rozaire; meslans tousiours dix *Ave* de suite entre deux *Pater*; excepté au commencement où ils n'en disent que trois; l'on auroit raison de nous accuser d'vser de vaines redites en ces endroits de nostre Liturgie. Mais c'est aussi ce que nous ne faisons pas. Voicy cõment nous en vsons. Le service public & solennel que nous rendons à Dieu en nos Assemblées, est meslé, comme ie l'ay desia dit, de Prieres, de Lectures, d'Hymnes & de recitations de Symboles: de sorte que nous prions Dieu à diverses reprises. Et chaque fois que nous ployons le genouïl devant Dieu pour le prier, nous ioignons à nos autres Oraisons, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin, celle que nostre Seigneur nous a enseignée lui mesme, & qu'il a sanctifiée de sa propre bouche. Et nous en vsons ainsi, & parce que nostre Seigneur en nous donnant ce formulaire, nous a ordonné de le

dire

dire quand nous prions. Et parce que c'est vne priere tres-parfaite, qui comprend tout ce dont nous pouvons avoir besoin, & qui supplée à tout ce qu'il peut y auoir de defectueux & d'imparfait dans celles que nous formons nous mesmes. Ce sont les mesmes considerations qui ont obligé les Eglises Reformées de France, & toutes les autres Eglises Reformées, de repeter plusieurs fois, comme vous savez qu'elles font, cette mesme Oraison dans leur Liturgie; Ce sont celles aussi qui obligent les Protestans qui suivent la Confession d'Ausbourg, de la dire ordinairement devant & apres le repas, à la fin de la benediction qui le precede, & de l'Action de graces qui le suit. Et ie ne croy pas qu'avant nos *contentieux*, il y ait jamais eû de Chrestiens au monde qui en ayent entierement quitté l'vsage dans les Saintes Assemblées, comme ils ont fait, au grand scandale de toutes les Eglises Reformées qui en ont ouy parler, & qui l'ont creû. Car il y en a qui ont bien de la peine à se le persuader quelque asseurance qu'on leur en donne, tant cela leur paroist contraire à la pieté & au bon sens.

La repetition que le peuple fait tout haut de l'*Amen* apres chaque priere, en tesmoignage de son attention, de son approbation & de son zele, est authorisée par les paroles expresses de l'Apostre S. Paul 1. Cor. 14. & confirmée par la pratique de l'Eglise primitive, comme cela se voit dans les escrits de la plus pure & de la plus venerable Antiquité. *Justin Martyr. Apol.* 2.

Les

Les invitations que les Pasteurs font au peuple de se joindre avec eux en la celebration des loüanges de Dieu ; & les Responses du peuple, qui toutes ensemble font vn sacré concert ; sont vne imitation de la maniere dont Esaie (c. 6.) & S. Iean (Apoc. 19.) nous representent que les Saints & les Anges louënt le Seigneur dans le ciel, *entre respondans, & disans* à diverses reprises, entre autres choses, *Saint*, *Saint*, *Saint*, *Amen*, *Hallelu-jah*, *Amen*, *Hallelu-jah*. C'est à dire, *Ainsi soit-il*, *Loüés l'Eternel*, *Ainsi soit-il*, *Loüés l'Eternel*, ne croyans jamais l'avoir assez loûé, & ne croyans pas qu'il le puisse estre jamais assez. La frequente repetition de nostre, *Gloire soit au Pere, & au Fils & au S. Esprit*, est encore vne imitation de cette mesme doxologie des Esprits triomphans. Elle fut introduite dans l'Eglise contre les ennemis de la Trinité des Personnes Divines. Et comme il y a tousiours eû de ces pernicieux heretiques, l'on en à tousiours retenu l'vsage que l'on à trouvé à propos de placer à la fin de chaque Pseaume, & de quelques autres cantiques ; parce que l'on suppose avec raison, que les choses qui y sont contenues, doivent avoir excité tous les fideles qui les ont ouïs, recitez & meditez, à louër & à glorifier le Seigneur.

Le Signe de la Croix que l'on fait sur le front des Enfans, apres les avoir baptisez, n'est ni vne addition à ce Sacrement, ni l'institution d'vn Sacrement nouveau, ni vne superstition, comme se l'imaginent quelques vns, ie ne sai pourquoy :

au contraire, c'est estre & contentieux & Superstitieux tout ensemble, que de le rejetter lors que l'on vit dans la communion d'vne Eglise où il est en vsage. Ce n'est point vne addition au Sacrement du Baptesme : car vne des Rubriques, c'est à dire, des Prefaces de nostre Liturgie, celle qui parle du Baptesme des enfans infirmes, declare qu'vn enfant baptisé sans ce signe, *est legitimement & suffisamment baptisé*. Ce n'est point vn nouveau Sacrement non plus ; Car quoy que ce soit vne ceremonie significative, comme nous parlons en ce pays, telles que sont, & telles que doivent estre toutes les Ceremonies raisonnables & propres à edification,(autrement ce seroit vne impertinence d'en avoir & d'en observer aucune,) elle n'a aucune grace invisible qui l'accompagne, ce qui est necessaire à la constitution d'vn Sacrement, & on ne le pretend pas. Enfin ce n'est point vne superstition que d'vser de ce signe, puis qu'on ne lui attribue aucune vertu, comme l'on fait dans l'Eglise Romaine. Tout son vsage est seulement de signifier, comme parmi les premiers Chrestiens, selon que les paroles que l'on prononce en le faisant, le tesmoignent expressément. Comme quand le Roy apres avoir fait des Chevaliers de son Ordre, leur dōne la Iarretiere & le cordon bleu, pour les faire cognoistre aux autres par ces enseignes, & pour leur faire souvenir à eux mesmes de l'honneur qu'ils ont receu. De mesme quand vn Enfant à esté enrollé dans la milice du Roy de gloire Iesus Christ nostre Seigneur, par le saint Baptesme, on lui

fait

fait ce signe sur le front pour declarer à ceux qui sont là presens, & pour faire conoistre à tous tant qu'il y en aura qui sauront qu'il l'a receu; & à lui mesme, quand il sera en âge de le comprendre, qu'il a esté consacré à Christ crucifié; qu'il a pris son enseigne & sa livrée; qu'il est obligé de crucifier le vieil homme & de porter la Croix; que c'est à cela que le Seigneur l'appelle & qu'il doit confesser par tout hautement le nom de son Redempteur dans les occasions les plus perilleuses, sans avoir iamais honte de porter son opprobre.

Pour ce qui est de nos jours de Feste, l'on auroit suiet de les blasmer, si nous les observions comme fait l'Eglise Romaine: Si nous pensions meriter envers Dieu, de passer ces jours, en partie dans l'oysiveté, en partie en de certaines devotions criminelles: Si nous croyions que la cessation du travail de nos occupations ordinaires, fust vne chose d'elle mesme agreable à Dieu, & fist d'elle mesme vne partie de son service: Si aux jours des Festes qui portent les noms de la Bienheûreuse Vierge, ou des S. Apostres, ou des bienheûreux Martyrs, nous leur addressions des vœux & des oraisons, & si nous leur deferions aucune partie de l'honneur qui est deû à Dieu seul. Mais graces au Seigneur, nous ne faisons rien de tout cela. Tout ce que nous faisons, c'est que nous consacrons ces jours à la meditation des mysteres de nostre Redemption, & à la commemoration des graces de Dieu qui ont relui dans la vie, dans la conversation & dans l'issuë de ces saintes ames, lisans publiquement & repassans

doucement dans nos Esprits, ce que l'Escriture nous en dit, ou ce qu'ils nous ont consigné eux mesmes dans ce sacré volume ; & prians Dieu qu'il nous donne de les imiter & de bien faire nostre profit en toutes façons de leurs Saints enseignemens & de leurs bons exemples. Voila quelle est l'observation des festes marquées dans le Calendrier de nostre liturgie, qui ne nous apprend point à estimer vn jour plus que l'autre, comme s'il y avoit quelque sainteté inherente ; mais seulement à faire en de certains iours & dans vn certain ordre, ce qui seroit à souhaitter que nous pussions faire, & que nous fissions incessamment chaque iour de l'année ; & ce que la plus part des hommes ne feroyent pourtant iamais sans ce bon ordre qui nous y oblige & qui nous y force par vne douce & sainte loy.

Enfin nous recevons la Sainte Cene à genoux pour la mesme raison pour laquelle les hommes d'aage que l'on baptise dans les Eglises Reformées de France reçoivent le saint Baptesme en la mesme posture ; Non pour adorer le pain & le vin de la Cene, non plus qu'eux l'eau du Baptesme ; Mais parce que c'est vne posture fort convenable à vn pauvre pecheur qui reçoit le seau de l'absolution de ses crimes, & l'asseurance de sa reconciliation avec le Grand & redoutable Dieu du Ciel & de la Terre qu'il avoit meschamment offensé. C'est pour la mesme raison que l'on se tient debout dans ces mesmes Eglises ; ce qui est aussi vne posture de respect, en participant à ce mesme Sacrement, sans que l'on pretende rendre

ce

ce respect au pain & au vin,mais à Dieu & à son S.Fils Iesus nostre Seigneur en toute ceste action. Tout le monde sait qu'en France ceux qui sont receûs au S. Ministere ont accoustumé de se mettre à genoux, & qu'ils y demeurent pendant qu'on leur impose les mains,sans que pour cela personne soit si simple que de les accuser de commettre idolatrie, en adorant celuy de qui ils recoivent l'imposition des mains; Non plus que l'Eglise Anglicane, de ce qu'elle oblige tout le peuple d'ouïr prononcer les Commandemens de Dieu en la mesme posture; si ce ne sont, peut estre, ces pauvres seduits, qu'on appelle *Trembleurs*, qui croyent que tout le reste des hommes sont des Idolatres, parce qu'en se rencontrant ils se saluënt les vns les autres. Nostre Seigneur nous a commandé de celebrer la memoire de sa Mort en participant au sacré mystere de sa sainte Cene; mais il ne nous en a point prescrit la maniere. Il nous a dit seulement, *Faites cecy en memoire de moy:* Il ne nous a point dit, *Faites cecy d'vne telle, ou d'vne telle maniere*; l'ayant laissée,comme toutes les autres choses de mesme nature, qui ne sont que des circonstances, à la discretion de son Eglise.De sorte qne c'est à elle d'ordonner là dessus ce qu'elle iuge le plus convenable à la gloire de Dieu, & le plus propre à donner de l'edification aux fideles, & à leur inspirer de la devotion. Et l'Eglise de Christ a vsé de tout temps de ceste liberté, ayant reglé ces choses diversement, selon la diversité des Nations parmy lesquelles la Providence de Dieu l'a dispersée. C'a esté en vsant

de ce droit, que lors qu'elle a Reformé dans la plus part des Estats de l'Europe les superstitions qui s'estoyent glissées en la Religion, elle a ordonné en de certains lieux qu'on feroit la sainte Cene en s'asseyant à table; en d'autres, qu'on la feroit debout; & en d'autres, qu'on la recevroit à genoux. De ces trois manieres, elle a choisi en ce pays, & en quelques autres, la derniere, comme la plus humble, & selon que ie vien de dire, comme la plus convenable à de pauvres criminels qui se presentent devant le Grand & redoutable Iuge de l'Vnivers, pour recevoir de la main de ses Ministres les seaux de l'abolition de leurs crimes; Ne croyant pas que l'on puisse iamais tesmoigner trop d'humilité, trop de respect, trop de crainte & trop de saint tremblement, en vne occasion semblable. Et elle a esté si generalement approuvée des fideles de tous les autres pays; sur tout de * ceux de la France, qu'il n'y en a iamais eû qui ayent fait difficulté de s'y conformer, lors qu'ils se sont trouvez parmy nous, avant nos malheûreuses confusions; pendant lesquelles *l'Homme ennemy* de nos Eglises a semé par tout sa zizanie, pensant nous diviser par ce moyen, & nous affoiblir par nos divisions, pour nous remettre encore tous vne fois sous le ioug de son insupportable tyrannie.

* *Il n'y a jamais eû aucun des nostres en Angleterre, qui apres avoir apris la langue, ne se soit trouvé tres-volontiers au Service de Dieu, selon qu'il s'observe dans vos Eglises, & qui n'ait receû la S. Cene des Ministres Episcopaux, & aussi des Evesques mesmes dans l'occasion. Ce que i'ay fait moy mesme avec fruit, lors que i'estudiois en Theologie à Londres & à Oxford.* Mr. Bochart en son Epistre à Mr. l'Evesque de Worcester.

I'ay oublié à remarquer vne objection que les *contentieux* ont ordinairement dans la bouche, & la premiere & la derniere contre nostre Liturgie ; c'est, disent-ils, qu'elle a esté prise de la Messe. Ce qui est vne terrible accusation dans l'esprit des persõnes simples & foibles. Supposõs que cela soit, & que l'on peust dire de nostre Liturgie ce que tout ce que nous sommes de Protestans avons accoustumé de dire de nostre Doctrine, qu'elle se trouve toute dans la creance de l'Eglise Romaine, qui croit, disons-nous, tout ce que nous croyons : Et nous le disons avec verité, quoy que nous ne croyïons pas tout ce qu'elle croit. Si donc l'on doit conclurre que nostre Liturgie n'est pas bonne, parce qu'elle se trouve dans le Messel, ou dans le Breviaire, il faut inferer par la mesme raison, que nostre Doctrine ne vaut rien, puis qu'elle se rencontre toute dans les Conciles, & dans les Escrits des Docteurs de Rome. Que si ceste derniere conclusion n'est pas bonne, la premiere n'est pas meilleure. En effet, elles ne valent rien ny l'vne ny l'autre ; & elles ne sçauroyent rien valoir, à moins que l'on ne pose, que tout ce qui est dans le Messel, & dans le Breviaire, & dans les Conciles de Rome, est mauvais. Mais ce ne seroit pas poser vn bon principe ; autrement l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apostres, plusieurs sentences de l'Escriture, &c. qui sont dans ce Messel, & dans ce Breviaire, & la Doctrine de la Trinité, celle de l'Incarnation, celle de la Passion, &c. qui se voyent dans ces Conciles, seroyent des superstitions &

des

des heresies, & ne vaudroyent rien. De dire que nostre Liturgie est mauvaise, parce qu'elle a esté tirée du Messel, & du Breviaire; Posé que cela soit veritable, c'est cõme qui auroit dit à Luther & à Calvin, qu'ils estoyent des superstitieux & des heretiques Papistes; parce qu'ils estoyent sortis, l'vn d'vn Couvent; l'autre d'vne Eglise Cathedrale, d'avec des Moynes, & d'avec des Chanoines, qui estoyent infectez des superstitions & des heresies du Pape. Et n'auroyent-ils pas eû grand suiet de se plaindre, si on les eûst tousiours soupçonnez, tousiours reiettez, & tousiours condamnez sur ce pretexte? Comme donc on les creût Orthodoxes à cet esgard, quand l'on eût examiné leur doctrine, & que l'on n'y eût point trouvé de levain de celle de Rome, quoy qu'ils fussent sortis de sa cõmunion; Que l'on face seulement la mesme iustice à nostre Liturgie, qu'on l'examine; & qu'on le face, si l'on veut, avec exactitude, & avec rigueur: Mais aussi qu'apres cela on la declare innocente, si l'on n'y trouve rien de mauvais; quand il seroit vray qu'elle auroit esté toute prise de la Messe, & du Breviaire. Mais c'est ce qui ne se trouve pas. Et i'ose dire, que de cent qui l'affirment si hardiment, il n'y en a pas vn qui ait veû le Messel & le Breviaire, & qui sache ce que c'est. Et qui leur mettroit ces livres entre les mains, afin qu'ils nous fissent voir la preuve de ceste temeraire affirmation, qu'ils ont si souvent en la bouche, on les verroit bien empeschez. Ils ne trouveront dans le Messel, ny dans le Breviaire, ny la belle œconomie de nostre

Liturgie, pour la lecture de l'Escriture Sainte, ny aucun de ces beaux *Passages*, qui nous apprennent combien nous sommes coupables devant Dieu, & combien Dieu est misericordieux pour nous pardonner, que l'on a mis tout au commencement. Ils n'y trouveront non plus ceste belle *Exhortation* à la Repentance, & à la Confession de nos pechez devant Dieu, qui se fait immediatement apres la lecture de quelques vns de ces passages: Ny *la Confession des pechés*, ni *l'Absolution* qui la suit. Car il n'y a pas vne seule ligne de tout cela dans le Messel. L'on n'y trouve point le Decalogue, ni la Priere qui se fait apres chaque Commandement que le Pasteur a prononcé; ni *la Cõmination*, ni plusieurs prieres de la Litanie, & des autres formulaires: Mais ils y trouveront bien, & l'Oraison Dominicale, & les Symboles & les Cantiques de Zacharie, de Simeon, & de la Vierge, & quelques autres, qui sont ou mot à mot dans l'Escriture, ou qui en sont tirez, & qui y sont fondez, & qui estoyent en vsage dans l'Eglise Chrestienne primitive, auant que la Messe fust au monde, & que nos Reformateurs n'ont pas creû estre obligez de rejetter; non plus que beaucoup de bonnes & saintes prieres qui sont toutes adressées à Dieu, & toutes fondées sur le merite de Iesus Christ; quoy que des hommes superstitieux en eûssent abusé, & y eûssent adiousté diverses corruptions, toutes lesquelles en ont esté entierement retranchées. Car il n'y a dans toute nostre Liturgie, comme ie l'ay desia touché cy-devant, ny Invocation d'aucune

creature, ny Priere pour les Trespassez, ny Oraison fondée sur le Merite des Saints, ou sur la vertu des Reliques, ny aucun nouveau Sacrifice de Christ, que l'on pretende faire pour les vivans & pour les morts; ce qui est proprement le venin & l'abomination de la Messe. Il est donc evident que c'est vne calomnie, qui vient de malice, ou d'ignorance; ou de toutes les deux ensemble, que de dire, que nostre Liturgie, ou *soit la Messe*, ou *qu'elle en soit prise*. Que si ceux qui l'ont dressée y ont mis quelque chose qui fust dans le Messel Romain & dans le Breviaire; l'on peut dire là dessus ce qu'vn grand homme qui demeuroit dans la communion de Rome, quoy qu'il n'en eûst pas les sentiments, dit vn jour à vne personne qui se pleignoit de ceux qui avoyent travaillé à Reformer les abus de la Religion en ces derniers temps; *Vous oubliés*, lui dit-il, *le plus grand mal qu'ils ayent jamais fait*; *c'est*, ajoûta-t-il en continuant, *qu'ils ont pris tout ce qu'il y avoit de bon en nostre Religion*. Disons-en de mesme des Compilateurs de nostre Liturgie, s'ils ont pris quelque chose du Messel ou du Breviaire, *Ils en ont pris tout ce qu'il y avoit de bon, & y ont laissé tout ce qui ne valoit rien*. Si apres tout cela *il y a encore quelcun qui pense estre contentieux*; tout ce que i'ay à luy dire, c'est, que *nous n'avons point vne telle coustume, ny aussi les Eglises de Dieu*.

Et c'est, sans doute, la response que l'on feroit, la derniere par tout ailleurs, où ces esprits *contentieux* & difficiles feroyent paroistre leur mauvaise humeur. Car que leur diroit-on dans les

Eglises Reformées de France, par exemple, sur ces ceremonies que i'ai rapportées, sur le chant du Cantique de Simeon à genoux, sur le chant en la mesme posture de ce couplet qui a esté ajoûté à la rime des Commandemens, & sur ceste rime mesme? Et que leur diroyent les Eglises Flamendes & celles de Hesse, sur la rime de l'Oraison Dominicale qu'elles chantent aussi dans leurs Temples? N'auroyent-ils pas autant de raison de s'en scandaliser que quelques vns de ce que l'on chante les Symboles d'Athanase & de Nicée dans nos Eglises Cathedrales? Ne pourroyent-ils pas trouver mauvais tout de mesme, que les Pasteurs des Eglises Françoises, sont les seuls de tous les Reformés qui se couvrent en preschant, comme les Predicateurs de l'Eglise Romaine? Et s'il leur prenoit fantaisie de leur reprocher; comme ont fait quelques Missionaires, qu'ils donnent à leur peuple, lors qu'ils le congedient, vne bediction Iudaïque, où il n'est parlé ny du Pere, ny du Fils, ny du S. Esprit? Et s'ils s'avisoyent de dire à ceux ce de païs qui cōmunient assis, contre la pratique & contre la defense expresse des * Synodes Nationaux de celles de France, qu'ils se rendent en cela semblables à ces detestables heretiques quis blasphement ouvertement contre la Divinité de Iesus Christ nostre Seigneur, & qui ont choisi ceste façon de communier si familiere, parce qu'ils s'estiment autant que Christ, & plusieurs autres choses de ceste nature? Quoy que ie ne doute pas qu'ils ne peûssent rendre raison de tous ces faits; Neantmoins il en faudroit

* Synode National de S. Maixant sur l'Article X. du chap. de la Cene.

tousiours venir à la responce de S. Paul pour leur fermer la bouche, *Nous avons*, ou, *Nous n'avons pas vne telle coustume.*

Enfin, mes freres, pour ne vous pas tenir plus long temps, i'acheverai par la mesme exhortation par laquelle i'ay commencé, en vous coniurant tous, autant que vous avez à cœur d'edifier l'Eglise de Dieu, de vous depouïller de tout esprit de contention. Et cõsiderans que c'est vn effet de la ruse de Satan, qui voyant que nous convenons, par la grace de Dieu, en toutes les choses qui sont necessaires à salut, s'efforce de nous diviser, & de nous animer les vns cõtre les autres pour des habits, pour des couleurs, pour des tons de voix, & pour des ceremonies indifferentes de leur nature & innocentes. Soumettez vous humblement à l'ordre public que vous trouvés estabbli dans l'Eglise de Dieu en ce Royaume, pendant que vous y estes; Et dans les autres Pays tout de mesme, lors que la Providence de Dieu vous y conduira. C'est là le conseil que S. Ambroise donna vn iour à la bonne Monique mere de S. Augustin. Cette pieuse femme estant en peine de voir les coustumes differentes des Eglises de Rome & de Milan, où l'on ne jusnoit pas aux mesmes iours. *Quand ie suis à Rome*, luy dit ce saint & sage Evesque, *ie iusne le Samedy: quand ie suis icy, ie ne iusne point ce iour là: Faites-en de mesme. En quelque Eglise que vous vous trouviez, gardez sa coustume, si vous ne voulez scandaliser personne, & que personne ne vous scandalize.* Et S. Augustin dit le mesme à vn certain

 609

Ianuarius, dans vne Epistre qu'il luy escrit sur ce suiet, *Qu'en toutes les choses de ceste nature*, qui varient ordinairement selon les lieux, *il n'y a point de meilleure Discipline pour un Chrestien grave & prudent que de faire comme il verra faire en toutes les Eglises où il se trouvera. Car*, dit-il, *ce qui n'est ny contre la foy, ny contre les bonnes mœurs, doit estre tenu pour indifferent, & doit estre observé selon la compagnie avec qui l'on vit.* Vsez en de mesme, mes tres-chers Freres; vous gardans bien de confirmer iamais par vne conduite schismatique, les adversaires communs de tous les Protestans, dans l'opinion où ils semblent estre, Que nous ayons autant de Religions differentes que de differens pays, & de differentes Liturgies. Car au fond il y a par tout à profiter; pourveû que l'on apporte par tout de l'humilité, de la docilité, de l'attention & du zele. Et i'ose vous promettre que vous trouverez pour le moins autant d'edification parmy nous, dans l'observation de nostre ordre: Et ie ne manquerois pas, quand ie vous dirois davantage, qu'aucune part ailleurs. Informez-vous bien des choses, faites-en l'essay; mettez-les en pratique, apprenez à les bien conoistre; & faites-moy reproche apres cela, si vous n'y trouvez pas ce que ie vous en promets. Que s'il y a eû quelques vns de vous, qui n'estans pas mieux instruits de nostre intention & de nostre Discipline, qu'autrefois les Israëlites du dessein des Rubenites, & de leurs associez en la construction de *leur Autel au delà du Iordain*, ayent esté prests de nous condamner; tout de mesme qu'Israël

raël estoit prest de marcher contre Ruben, contre Gad, & contre la demie tribu de Manassé : Ie m'asseûre, que comme ces mesmes Israëlites, quand ils se furent abouchez avec leurs freres, en furent satisfaits, & ne leur voulurent plus de mal ; qu'eux aussi tout de mesme, maintenant qu'ils nous comprennent, nous diront, comme fit alors Phinées, *Nous cognoissons auiourd'huy que l'Eternel est parmy vous*; qu'ils nous beniront, que leur cœur sera envers nous, comme nostre cœur est envers eux: & qu'ils souhaitteront de tout leur cœur, que paix, & toute sorte de prosperité soit sur nous, sur nos familles, sur nos personnes, & sur ce lieu. Et paix y soit, & sur eux, & sur nous, & sur tout l'Israël de Dieu, dans toutes ses dispersions, avec multiplication de toutes sortes de graces, dés maintenant & à iamais, Ainsi soit-il.

